



## **COMMUNIQUE**

### **PRIVILEGIÉ LES ACCUEILS TELEPHONIQUES**

En application des dernières instructions du Préfet, des mesures de restriction sont mises en place à la Mairie de Sainte-Suzanne et dans ses annexes (Bagatelle, Quartier-Français, Deux-Rives)

**A compter du lundi 02 août 2021**, en cohérence avec le confinement aménagé, déployé sur l'ensemble du territoire, les usagers sont invités à prendre leur rendez-vous **UNIQUEMENT** par téléphone.

Mairie de Sainte-Suzanne, centre-ville : 0262 52 30 02

Mairie annexe de Deux-Rives : 0262 47 00 08

Mairie annexe de Quartier-Français : 0262 46 02 05

Mairie annexe de Bagatelle : 0262 48 51 85

**L'accueil physique du public est temporairement suspendu**, à l'exception des situations d'urgence pour lesquelles les usagers sont invités à contacter préalablement le standard de la mairie au 0262 52 30 02

A titre exceptionnel, et ce jusqu'au 16 août prochain, merci donc, de privilégier les échanges téléphoniques, les agents du standard vous guideront dans vos démarches.

Face à la recrudescence des cas COVID, restons vigilants, appliquons les gestes barrières !